

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier tenue le 29 avril 2019, à vingt heures au Centre municipal conformément aux dispositions du Code municipal et des règlements municipaux applicables. L'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal à l'ensemble des membres du conseil.

Sont présents, madame la conseillère Nicole Ste-Marie et messieurs les conseillers Patrice Boisjoli, Sylvain Mallette, Lucien Thibault et Sylvain Roy sous la présidence de monsieur le maire Réjean Beaulieu.

Est présent monsieur Michel Morneau, directeur général et secrétaire-trésorier.

Est absent monsieur le conseiller Marc-Antoine Thibault.

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire Réjean Beaulieu constate le quorum et déclare la séance ouverte à vingt heures .

2. Adoption de l'ordre du jour

19-04-105

Il est proposé par monsieur le conseiller Patrice Boisjoli

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

D'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Nomination secrétaire-trésorière adjointe
4. Mandat FQM
5. Levée de la séance

ADOPTÉ

3. Nomination secrétaire-trésorière adjointe

CONSIDÉRANT

l'article 210 du code municipal du Québec mentionnant « Toute municipalité doit avoir un directeur général, qui en est le fonctionnaire principal. Le secrétaire-trésorier est d'office, sous réserve de l'article 212.2, le directeur général. »;

CONSIDÉRANT l'article 212.3 du code municipal du Québec mentionnant « Le secrétaire-trésorier adjoint, le cas échéant, est d'office le directeur général adjoint »;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général, monsieur Michel Morneau, a remis sa démission le 22 avril 2019;

CONSIDÉRANT QUE la dernière journée de présence de monsieur Michel Morneau sera le 3 mai 2019;

CONSIDÉRANT QU' il n'y aura personne en poste jusqu'à ce qu'un intérim soit engagé;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit poursuivre ses activités courantes;

EN CONSÉQUENCE,

19-04-106

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Mallette

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

De nommer madame Julie Roy, secrétaire-trésorière adjointe.

D'autoriser madame Julie Roy, secrétaire-trésorière adjointe a effectué les opérations financières auprès de l'institution bancaire.

ADOPTÉ

4. Mandat FQM

CONSIDÉRANT QUE le directeur général, monsieur Michel Morneau, a remis sa démission le 22 avril 2019;

CONSIDÉRANT QUE la dernière journée de présence de monsieur Michel Morneau sera le 3 mai 2019;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit poursuivre ses activités courantes;

CONSIDÉRANT QUE le poste doit être comblé;

EN CONSÉQUENCE,

19-04-107

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Roy

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

De mandater la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) pour aller en dotation intérimaire dès maintenant au coût de 1 865 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉ

5. Levée de la séance

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 20h35.

Réjean Beaulieu, maire

Michel Morneau,
Directeur général